

# ½ Finale Championnat de France de Triathlon

## Zone NORD

## GRAVELINES

*15 Mai 2022*



# COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION	
<b>Président de la Structure</b>	Jean Michel BUNIET
<b>Directeur de Course</b>	Jean Michel BUNIET

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE	
<b>Représentant du Bureau Exécutif</b>	Didier SERRANO
<b>Délégué Technique référent</b>	Yannick PETIT
<b>Arbitre National</b>	Apolline POAS



# PROGRAMME & HORAIRES

<b>Retrait des dossards :</b> Samedi 14 mai : 17h-19h Dimanche 15 mai : cf tableau ci-dessous								Le PAarc Rue du Guindal, 59820 – Gravelines	
<b>Dimanche 15 mai 2022</b>									
	Dossards Ouverture	Dossards Fermeture	Aire de Transition	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
Benjamin G	08:00	09:00	Parc n°1	08:00	09:15	09:25	09:30	12:30	400M- 10 km – 2,5 km
Minime G	08:00	10:00	Parc n°2	09:00	10:15	10:25	10:30	12:30	400M- 10 km – 2,5 km
Benjamine Minime F	08:00	11:00	Parc n°3	10:00	11:15	11:25	11:30	12:30	400M- 10 km – 2,5 km
Cadet	08:00	13:00	Parc n°1	12:00	13:15	13:25	13:30	18:00	750M – 20 km – 5 km
Cadette Junior F	08:00	14:30	Parc n°2	13:30	14:45	14:55	15:00	18:00	750M – 20 km – 5 km
Junior G	08:00	16:00	Parc n°3	15:00	16:15	16:25	16:30	10:00	750M – 20 km – 5 km



## Dossards

- *Remise des dossards de 17 h à 19h*
- Le Paarc Rue du Guindal, 59820 – Gravelines

## Natation

- Possibilité d'entraînement sur site sous la surveillance des clubs



	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>
<i>Minimes</i>	<b>27</b>	<b>32</b>
<i>Cadets</i>	<b>21</b>	<b>28</b>
<i>Juniors</i>	<b>26</b>	<b>25</b>



# RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon , ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play ;

Garantir sécurité et protection ;

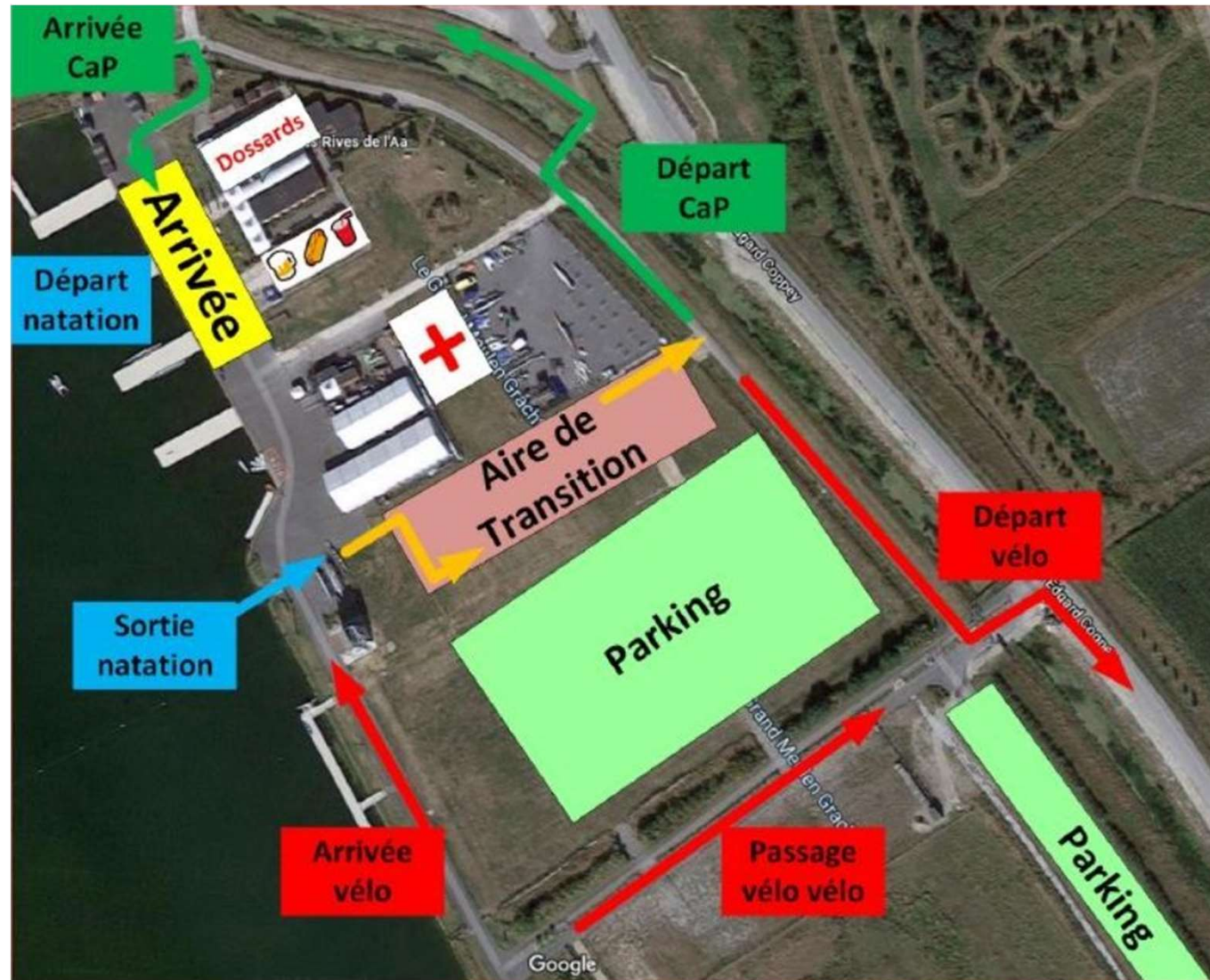
Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles ;

Assurer la promotion et l'image des compétitions nationales.

[Cliquez ici pour accéder aux Réglementations](#)



# PARKING / STATIONNEMENT





### **L'athlète se présente en tenue de course :**

- dossard 3 points d'attache
- casque sur la tête, jugulaire fermée
- vélo conforme au type de course
- bonnet de bain personnel si non fourni par l'organisation
- puce
- tenue club





**Le port du bonnet de bain est obligatoire : l'athlète apporte son propre bonnet s'il n'est pas fourni par l'organisation.**

**Le port de la combinaison néoprène est :**

**< 16° = obligatoire**

**> 19,9° = interdite**

**L'athlète peut se reposer en point fixe.**



**L'aide extérieure et l'utilisation de matériel audio sont interdits. L'accompagnement par une personne extérieure à la course est interdit.**

**L'athlète est le seul responsable de son parcours. Il est interdit de couper un parcours.**

**Il est interdit de s'échauffer sur le parcours d'une course en cours afin de ne pas gêner les athlètes en course.**

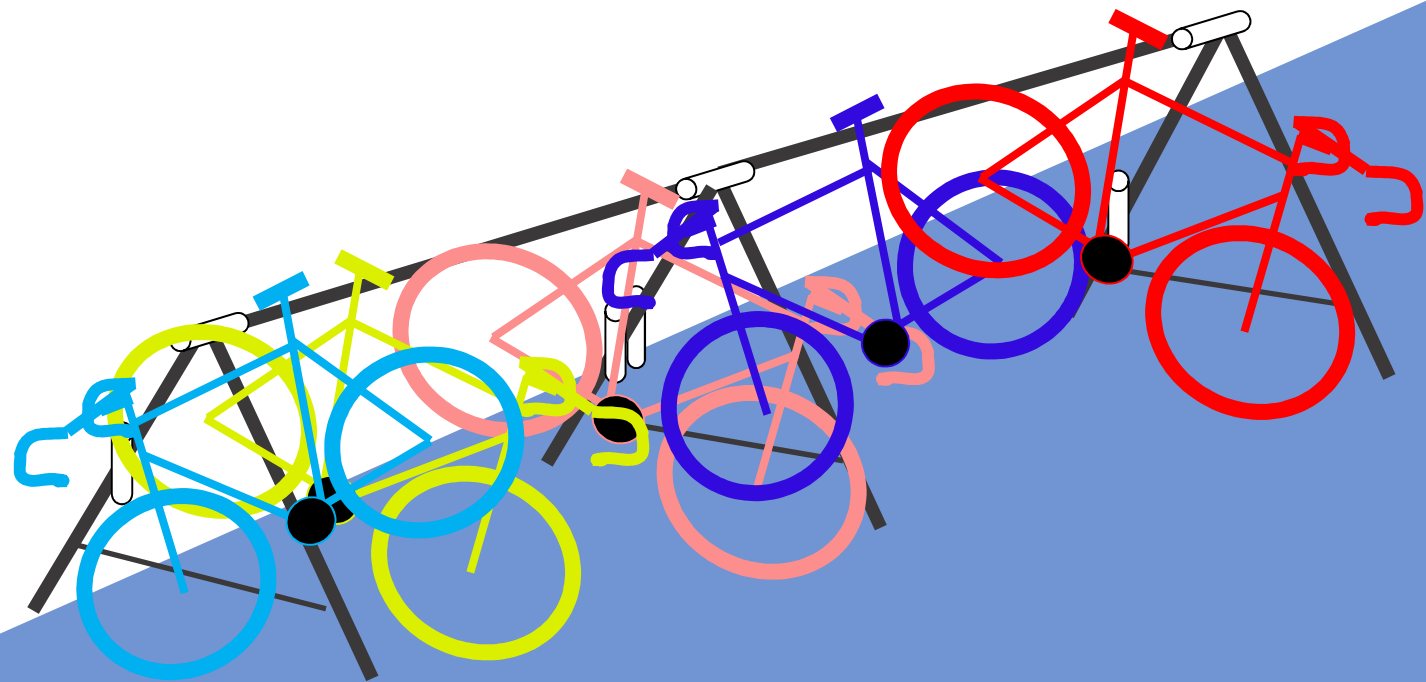


# ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION

## PLACEMENT DU MATÉRIEL

ACCROCHAGE DES  
VÉLOS PAR LA SELLE  
AU DÉPART

UNIQUEMENT LE MATÉRIEL DE  
COURSE A CHAQUE  
EMPLACEMENT



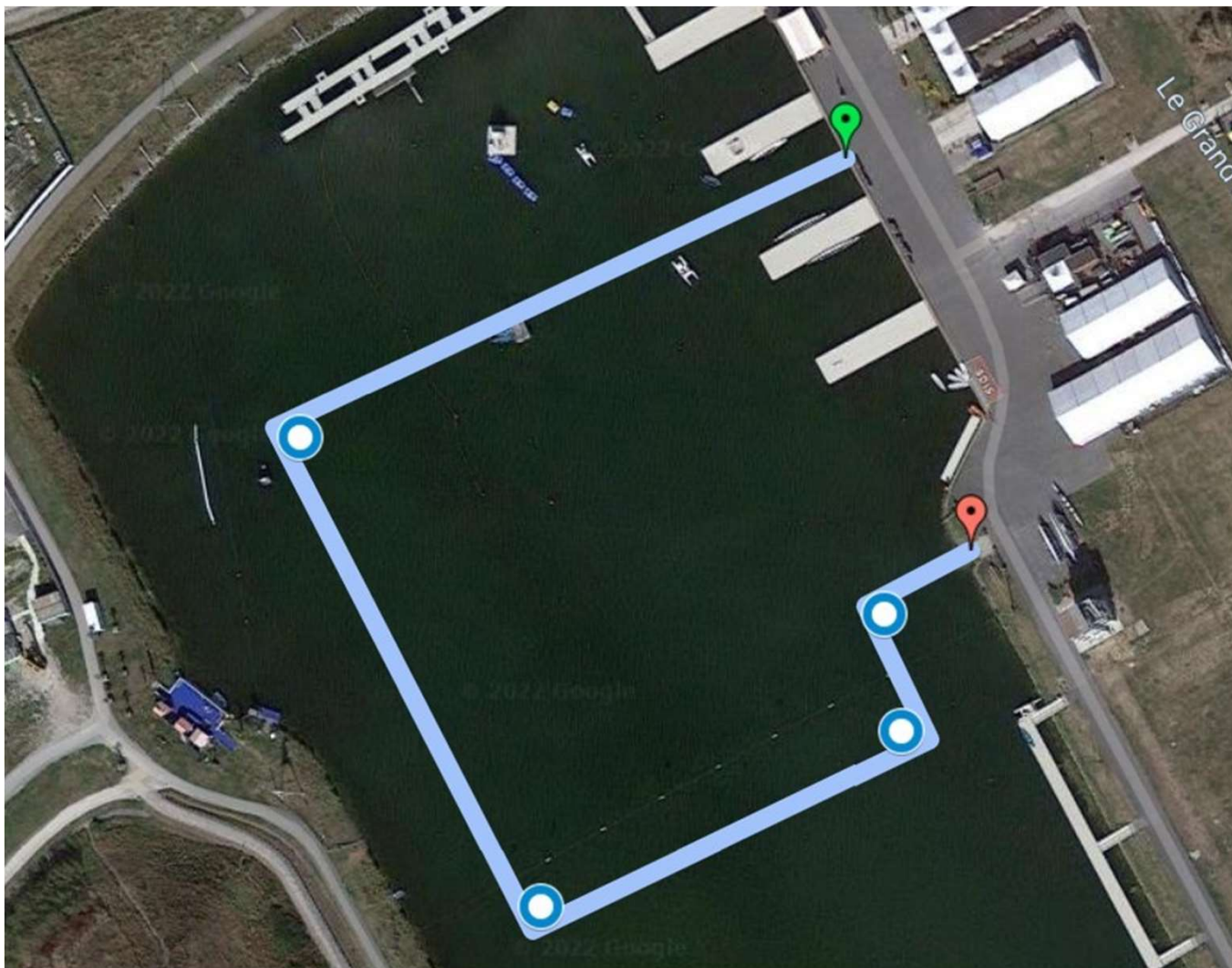
## Dans l'eau

### A votre choix :

- Derrière une rubalise tirée entre deux pontons (le muret fait 15m environ écartés de 15m environ - nous pourrons utiliser 2 alvéoles soit 2x15m)



## PARTIE NATATION XS



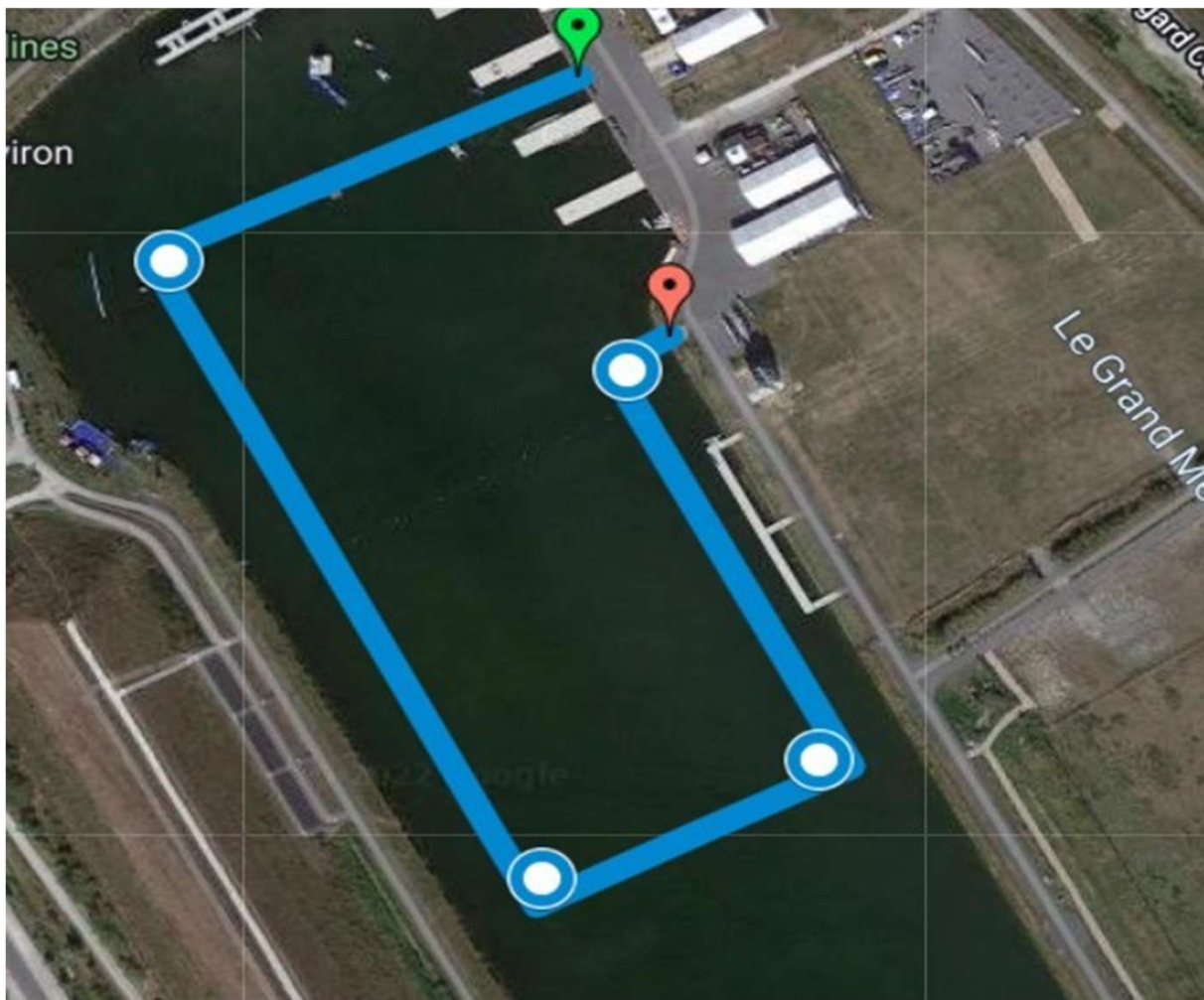
Distance : 400m

1 Tour





## PARTIE NATATION S

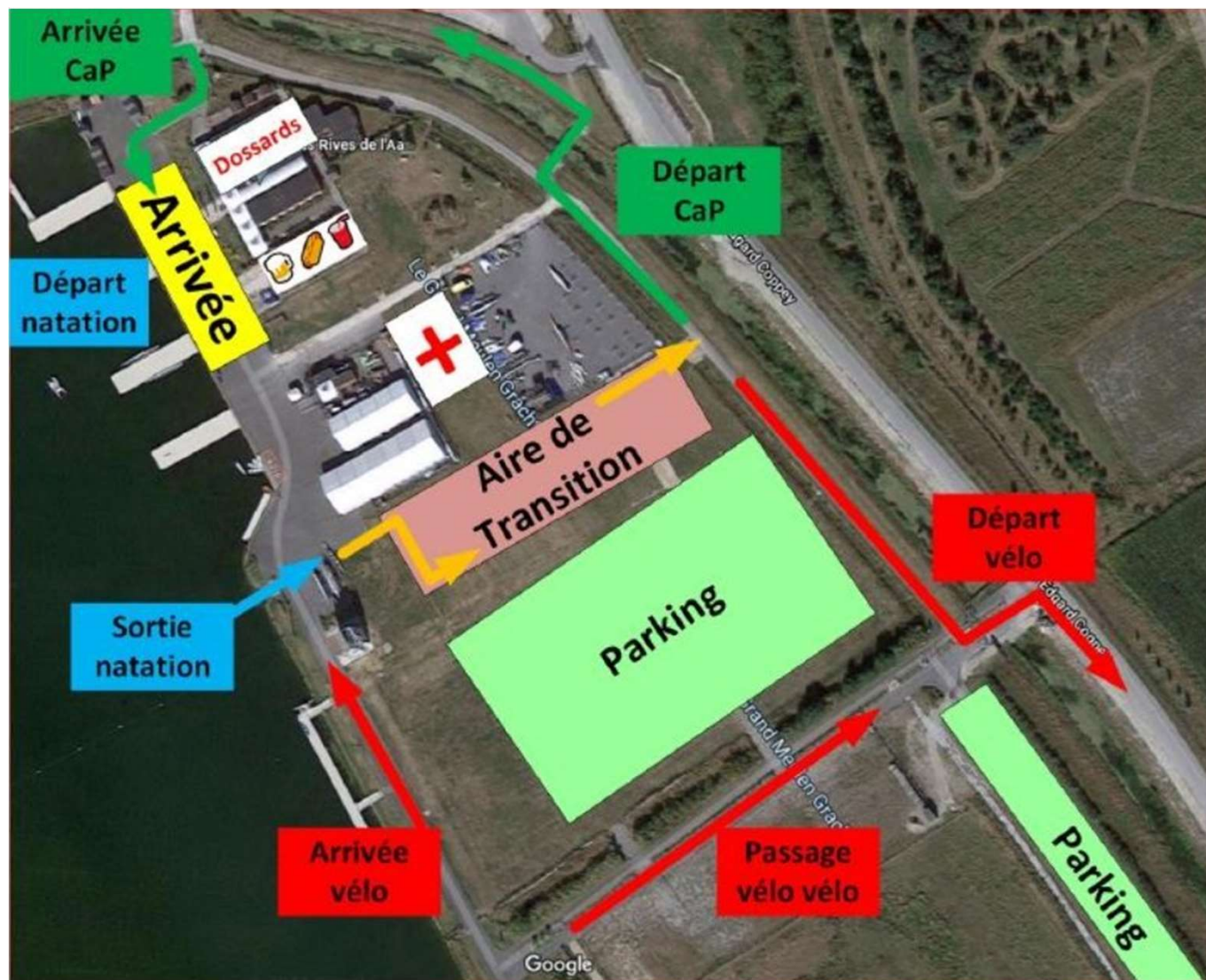


Distance : 750m

1 Tour



# TRANSITION 1





## **Ligne de montée / ligne de descente vélo**

Les athlètes doivent monter sur le vélo après la ligne et descendre du vélo avant la ligne. Il est interdit de circuler à vélo à l'intérieur de l'AT.

## **Casque**

Le casque doit être mis et fermé avant de prendre le vélo à T1 et doit être détaché et enlevé après avoir reposé le vélo à T2.

## **Matériel**

Seul le matériel de course est autorisé dans l'AT. Les signes distinctifs sont interdits.



## PARTIE CYCLISME



**Distance XS 10 km = 2 tours**  
**Distance S 20 km = 4 tours**



# TRANSITION CYCLISME/COURSE À PIED

## ACCROCHAGE LORS DU RETOUR VELO:

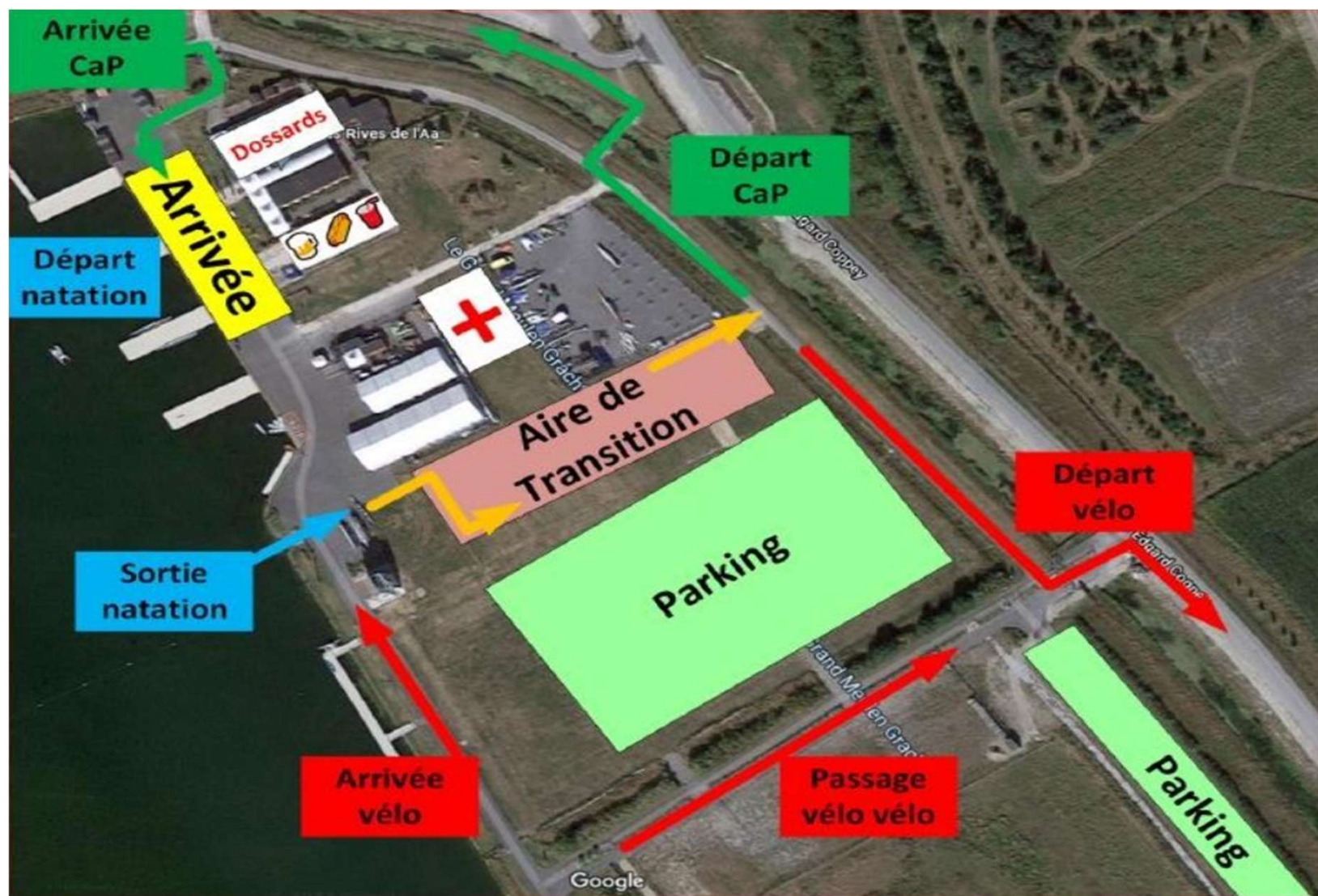
Accrochage des vélos par la selle, le guidon vers le couloir  
Pénalité pour mauvais positionnement du vélo

**INTERDIT**

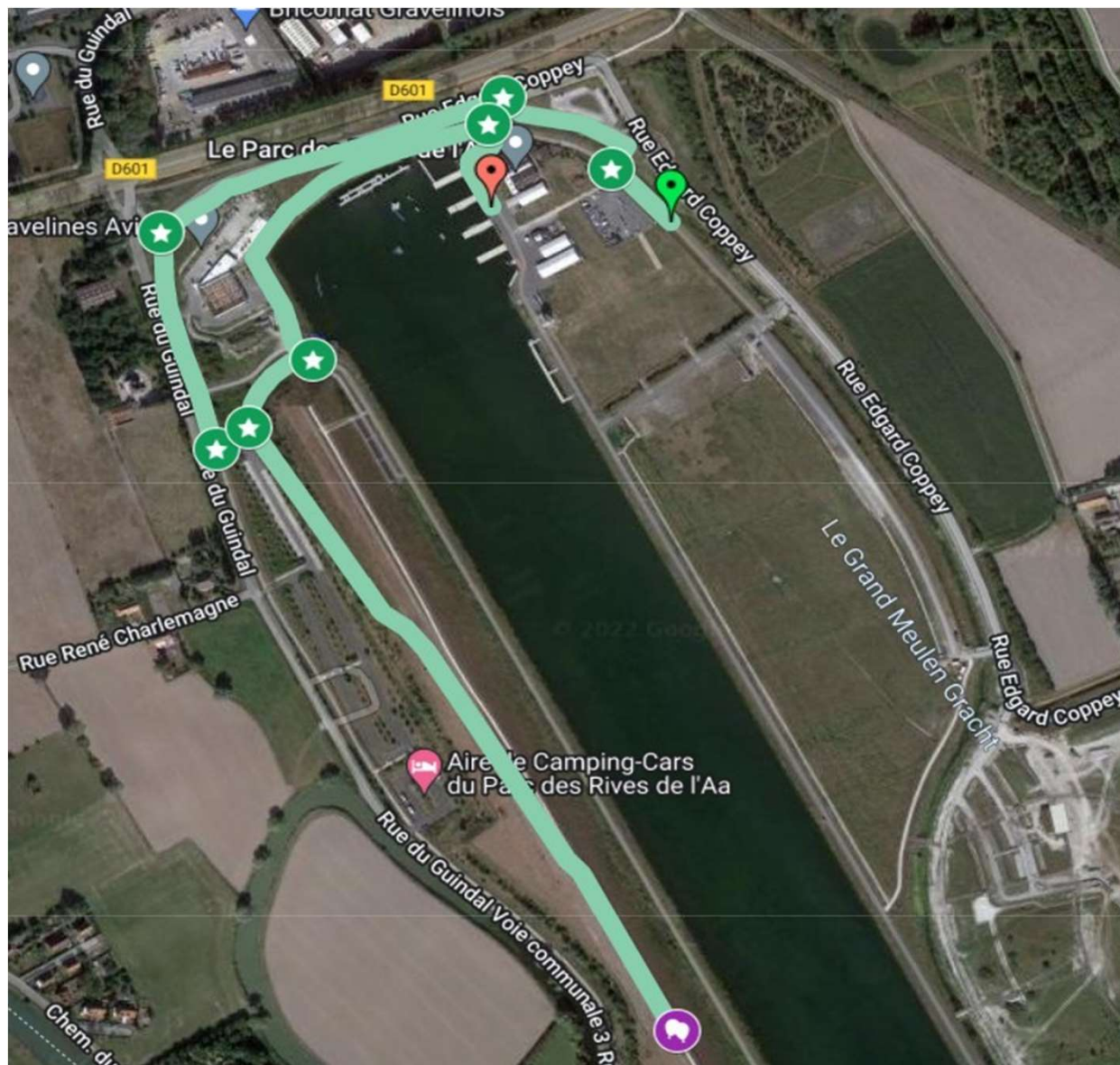




# TRANSITION 2



# COURSE À PIED XS

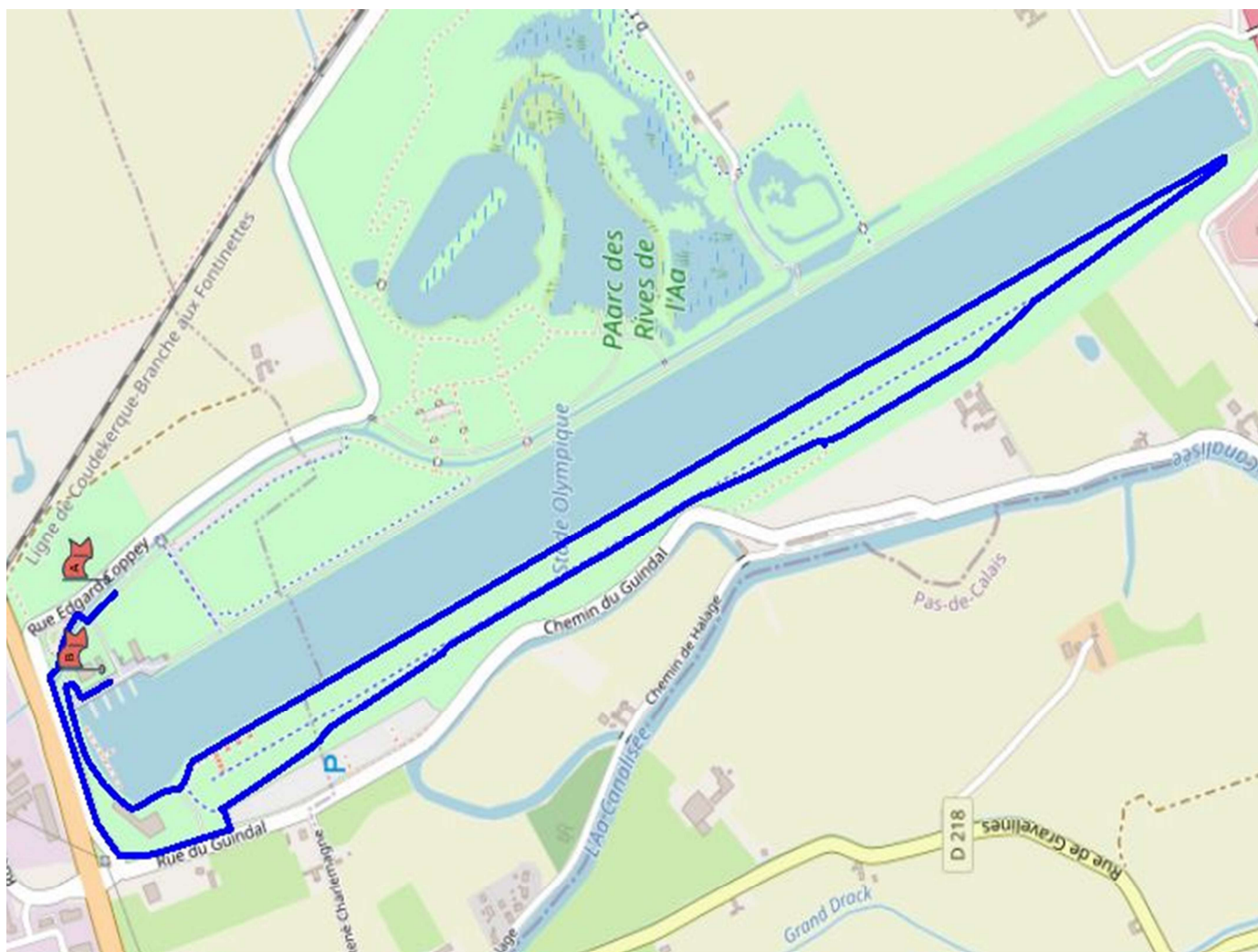


Distance 2500m  
Nombre de tours : 1





# COURSE À PIED S



Distance 5000m  
Nombre de tours : 1



# CONSIGNES ARBITRAGE CAP ET ARRIVÉE

Le dossard doit être porté à l'avant, au dessus de la taille. Le port du casque cycliste est interdit.

L'athlète ne peut pas utiliser d'éléments extérieurs (barrières, arbres...) pour aider sa progression.

Un concurrent est jugé arrivé au moment où une partie de son torse passe à la verticale la ligne d'arrivée.





# CONSIGNES ARBITRAGE

## PENALTY BOX

	Course avec Aspiration-Abri
Départ	Stop & Go en T1
Natation	Penalty box
Transition 1	Penalty box
Vélo	Penalty box
Transition 2	Penalty box
Course à pied	Stop & Go (Carton Jaune)

Toutes les fautes (hors DSQ) survenant après la procédure de départ jusqu'à la fin de la 2ème transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone appelée "penalty box", située dans les 500 derniers mètres du parcours CAP.

Le numéro de l'athlète sera affiché sur un tableau placé un peu en amont de la penalty box : l'athlète ne sera pas averti par les officiels, il est responsable de la prise de connaissance de cette information et de la réalisation de cette pénalité. Il se présente dans la zone de pénalité. Il ne peut repartir qu'au signal de l'officiel.

L'athlète n'effectuant pas la totalité de sa pénalité sera automatiquement disqualifié.



- Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coachs, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course.
- Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.
- La tenue de cérémonie comprend : Un survêtement complet (veste et pantalon) ou la tenue de course

## A. Lieu

1. **S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera dans le bâtiment administratif du PAarc ou dans le bâtiment du club d'aviron (150m de l'arrivée).**

## B. Modalités administratives

1. **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon,**
2. **Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.**

## PARTENAIRES FÉDÉRAUX



## PARTENAIRES ORGANISATION



## PARTENAIRES CLUB



LE COLLECTIF DES LUNETIERS

SWIMRUNLAND TRIATHLOC.FR

START TRAINING

DECATHLON CALAIS

SPORTICA L'espace des grands moments

l'eau du Dunois

VA BENE PIZZERIA

BRICOMAT CARRELAGE DES FLANDRES GRAVELINES

Commerçants autrement

La médicale assure les professionnels de santé

ADLER LOCATION ECONOMIQUE DE VOYAGES TOURISME ET GASTRONOMIE

TRIATHLON

TRIATH'ELLES

ATOUT PRÊT GRAVELINES - SAINT OMER

SWIMRUN DE L'AA

BIKE AND RUN

Nord le Département est là

Gravelines

 [gravelinestriathlon](https://www.instagram.com/gravelinestriathlon) [www.gravelines-triathlon.fr](http://www.gravelines-triathlon.fr)  [gravelines.triathlon](https://www.facebook.com/gravelines.triathlon)



## LIENS NUMÉRIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation

[www.gravelines-triathlon.fr](http://www.gravelines-triathlon.fr)

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur

<https://www.prolivesport.fr/>

Retrouvez les Réglementations Sportives :  
<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>



# Merci de votre attention ...

*15 Mai 2022*